Autorisation de conduite : Locotracteur rail-route

Formation P1 - P2 - P3 Recyclage

Prérequis :
Etre âgé d'au moins 18 ans
Etre apte médicalement à la conduite d'engins

Personne en situation de handicap :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Contacter notre référent handicap à l'inscription pour étudier les moyens d'accompagnement.

Durée : 21 heures

Public :
La formation s'adresse à tout conducteur de locotracteur

Modalité :
Présentiel
Groupe de 4 personnes

Evaluation des acquis :

Evaluation des acquis théoriques et pratiques

Evaluation de la satisfaction:

Enquête de satisfaction du stagiaire

Sanction visée :
Certificat de réalisation

Accès à la formation :

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ces modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes de façon à définir le parcours le plus adapté (parcours standard, raccourci, renforcé) :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des acquis,
- entretien individuel de conseil en formation

Moyens pédagogiques :

Théorie en salle et mise en situation professionnelle sur site

Référence AFPI : SEC-02-025 R

OBJECTIFS

- Identifier les risques liés à la conduite de locotracteurs rail-route (décret 92-352).
- Connaître la réglementation applicable aux circulations sur voies ferrées privées ou partagées.
- Réaliser les vérifications réglementaires du locotracteur avant utilisation.
- Maîtriser la conduite en sécurité des locotracteurs rail-route selon leur catégorie (P1, P2, P3).
- Effectuer des opérations d'attelage/dételage, mise en tête, déplacement de wagons en sécurité.
- Réagir face à une situation d'urgence ou d'anomalie technique.
- Communiquer avec le vocabulaire technique ferroviaire adapté

PROGRAMME DE FORMATION

Partie théorique

Réglementation et responsabilités
- Code du travail : autorisation de conduite
- Rôles et responsabilités du conducteur
- Catégories P1, P2, P3 (différences de puissance, fonctions et missions)
- Description des équipements de sécurité

Risques liés à la conduite ferroviaire
- Risques mécaniques, électromécaniques, liés aux voies
- Circulation sur voie ferrée
- Coactivité, environnement industriel

Consignes de sécurité
- Signaux, balisage, gestes conventionnels
- Plan de circulation ferroviaire

Partie pratique

P1 – L'accrocheur (Manœuvre de base)
- Reconnaître les matériels, véhicules et freins, et identifier les signaux (optiques/acoustiques).
- Réaliser l'attelage, les manœuvres préliminaires et l'immobilisation des véhicules.
- Manier les organes mobiles et assurer les déplacements des véhicules.
- Accéder aux véhicules en sécurité (y compris parties hautes).
- Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI).

P2 – Chef de manœuvre (Encadrement & sécurité des mouvements)
- Organiser les manœuvres et attribuer les tâches selon les directives.
- Gérer les déplacements (franchissements, points singuliers, sécurité du personnel).
- Utiliser et contrôler les signaux, attelages (y compris spéciaux/automatiques) et dételages (manuels ou à la perche).
- Maîtriser les manœuvres des appareils de voie et les dispositifs spécifiques de l'embranché.
- Employer les systèmes de radioguidage/commande et informer les services compétents.

P3 – Conducteur d'engin (Conduite & manœuvre)
- Connaître le matériel et ses prescriptions d'utilisation.
- Maîtriser la conduite, y compris sous radioguidage.

DEBOUCHES	PASSERELLES
Conducteur de locotracteur rail - route	Néant